

Dakar, le 25 NOV. 2013

**LE MINISTRE****Objet : FOCUS GROUP : Missions d'études pour la formulation d'un Plan d'Action Opérationnel pour l'Emploi des Jeunes**

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de concertation de haut niveau en vue de formuler un *Plan d'Action Opérationnel pour l'Emploi des Jeunes*, les autorités sénégalaises ont commandité des études prioritaires pour poser un diagnostic approfondi de toutes les dimensions de la problématique de l'emploi des jeunes et de l'émergence économique.

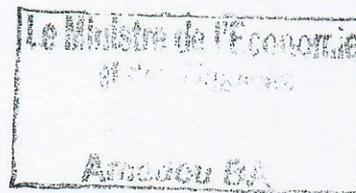
Dans cette perspective, et avec l'appui de la Commission Economique pour l'Afrique, des équipes de consultants ont été recrutées pour mener lesdites missions portant respectivement sur :

- L'analyse du marché du travail et la formulation d'un Plan d'action Opérationnel pour l'Emploi des Jeunes ;
- Les opportunités de création massive d'emplois dans l'économie informelle et l'économie numérique ;
- L'analyse des chaînes de valeurs et les opportunités de création d'emplois verts et d'emplois en milieu rural.

Pour permettre aux autorités d'agir sur la base d'orientations claires, une large concertation à travers des *ateliers de discussions thématiques* sera organisée pour prendre en compte les propositions et évaluer les moyens nécessaires à l'atteinte de résultats tangibles.

Je vous remercie des dispositions qu'il vous plaira de prendre pour la participation de votre département à l'atelier de discussion thématique avec le Secteur Public et Parapublic dont les termes de référence et la liste des participants ciblés sont joints en annexe. Les travaux de tiendront le **mercredi 04 décembre 2013 dans la Salle de Conférence de la Direction Générale du Plan**, sise au **Point E- Complexe CETAMIL- Bâtiment A - 6eme Etage, Dakar.**

P.J : TdR et liste des participants



Destinataires : (page suivante)

## Liste des destinataires

- Monsieur le Ministre des Forces Armées
- Madame le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'extérieur
- Monsieur le Ministre de la Justice
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
- Madame le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
- Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et des Valeurs Civiques
- Monsieur le Ministre de la Culture et du Patrimoine
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Monsieur le Ministre de la Communication et de l'Economie numérique
- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
- Monsieur le Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance
- Monsieur le Ministre des Sports et de la Vie associative
- Monsieur le Ministre de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue Social et des Organisations Professionnelles
- Monsieur le Ministre de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
- Monsieur le Ministre de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation
- Monsieur le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget

### Ampliations : (à titre de compte rendu)

- S.E.M. le Président de la République
- Mme le Premier Ministre

## « INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES »

TERMES DE REFERENCE DU FOCUS GROUP « MINISTERES, AGENCES ET PROJETS : SECTEURS SOCIAUX – SECTEURS DE SOUVERAINETE – EDUCATION / EMPLOI »

### I.- CONTEXTE D'INTERVENTION DE L' « INITIATIVE CEA POUR L'EMPLOI DES JEUNES »

L'étude « Analyse du marché du travail et Elaboration d'un Plan d'action opérationnel pour l'emploi des jeunes » entre dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative CEA (le résumé des TDR de l'étude est joint en annexe). Elle intervient dans un contexte économique caractérisé au plan national par, notamment :

- un chômage structurel spécifique très important (chômage total, chômage déguisé, sous-emploi), largement supérieur au taux de 12,7% chez les 15-24 ans tel qu'officiellement annoncé, sur la base de définitions trop restrictives ;
- une croissance très rapide de la demande d'emploi potentielle pour l'ensemble des jeunes (âgés de 35 ans au plus) au cours des prochaines années (2013-2017), avec plus de 200.000 nouveaux actifs arrivant annuellement sur le marché du travail ;
- des profils professionnels des jeunes relativement insuffisants par rapport aux exigences de la plupart des emplois susceptibles d'être proposés sur le marché du travail, autant pour les types que pour les niveaux de qualification ;
- un système économique peu performant en termes de création d'emploi, en raison d'un modèle de croissance économique présentant de multiples défaillances à cet égard ;
- un système d'information très limité en quantité et en qualité, aussi bien en ce qui concerne la mesure de l'offre d'emploi adressable aux jeunes que s'agissant de celle de la demande d'emploi exprimée par les jeunes.

Il convient de rappeler que le Gouvernement du Sénégal a mis en place, depuis 2010, une nouvelle Politique Nationale de l'Emploi comprenant, outre des stratégies et esquisses de programmes structurels, sectoriels et catégoriels, un certain nombre d'instruments opérationnels tels qu'une proposition de Convention nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes, un projet de Loi d'Orientation pour l'Emploi, etc... La Stratégie Nationale de Développement économique et social (SNDES) 2013-2017 fixe également des orientations stratégiques et des priorités d'action dans lesquelles l'étude citée ci-dessus devra s'inscrire.

### II.- OBJECTIFS DU FOCUS GROUP

1. Echanger avec les acteurs sur les opportunités de création d'emploi pour les jeunes existant dans leurs secteurs ou domaines respectifs ;
2. Collecter des informations détaillées sur les projets existants ou envisagés à court et moyen termes en matière de création d'emploi pour les jeunes ;
3. Enregistrer les actions et mesures phares que les acteurs jugent nécessaires pour réaliser leurs projets ou concrétiser les opportunités de création d'emploi identifiées ;
4. Expliciter les supports de collecte des informations détaillées à fournir par les structures les plus engagées dans la création d'emplois pour les jeunes, à court et moyen termes.

### III.- PARTICIPANTS ET DIRECTION DES TRAVAUX

- Les structures invitées à participer au focus group figurent en annexe.
- Les travaux du Focus group sont présidés par l'UCSPE / Coordination CEA et modérés par M. Papa Ibrahima NDAO, Consultant en Politique et Planification de l'Emploi.

Important: Les points de discussion sont cités ci-dessous, pour chacune des thématiques prévues. Chaque participant est invité à intervenir sur ceux relevant des domaines de compétence de la structure qu'il représente.

■ POINTS DE DISCUSSION DE LA THEMATIQUE N°1 : « POLITIQUE DE PROMOTION ACTIVE DE L'EMPLOI EN FAVEUR DES JEUNES »

➤ DIMENSIONS MACROECONOMIQUES

1. Emploi et accélération de la croissance économique
2. Emploi et lutte active contre la pauvreté
3. Emploi et équilibre du commerce extérieur
4. Emploi et transition démo-économique (création d'une classe moyenne)

➤ DIMENSIONS SECTORIELLES

1. Emploi et axes de développement de l'agriculture
2. Emploi et axes de développement de l'élevage
3. Emploi et axes de développement de la pêche
4. Emploi et axes de développement des ressources environnementales
5. Emploi et axes de valorisation industrielle des produits primaires

➤ DIMENSIONS REGIONALES ET LOCALES

1. Emploi et aménagement du territoire national
2. Emploi et mise en valeur des avantages comparatifs régionaux
3. Emploi et développement des localités

➤ DIMENSIONS CATEGORIELLES

1. Emploi et jeunes non ou peu diplômés
2. Emploi et jeunes diplômés des lycées et collèges
3. Emploi et jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

■ POINTS DE DISCUSSION DE LA THEMATIQUE N°2 : « ELABORATION D'UNE LOI D'ORIENTATION POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI »

➤ EMPLOI ET CODE DU TRAVAIL

1. Aspects liés à la recherche d'emploi
2. Aspects liés à l'embauche et aux conditions d'entrée dans l'entreprise
3. Aspects liés aux conditions de travail
4. Aspects liés au licenciement et aux conditions de sortie de l'entreprise

➤ EMPLOI ET CODE DE LA SECURITE SOCIALE

1. Aspects liés aux modes de financement des régimes de sécurité sociale
2. Aspects liés aux investissements des institutions de sécurité sociale

■ POINTS DE DISCUSSION DE LA THEMATIQUE N°3 : « RELATIONS ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI »

➤ ASPECTS QUALITATIFS A COURT ET MOYEN TERMES

1. Diplômes délivrés par les systèmes public et privé d'enseignement général
2. Diplômes délivrés par les systèmes public et privé d'ETFP (dont les entreprises)
3. Diplômes délivrés par le système public d'enseignement supérieur
4. Diplômes délivrés par le système privé d'enseignement supérieur

1. Effectifs de sortants des systèmes public et privé d'enseignement général
2. Effectifs de sortants des systèmes public et privé d'ETFP (dont les entreprises)
3. Effectifs de sortants du système public d'enseignement supérieur
4. Effectifs de sortants du système privé d'enseignement supérieur

■ POINTS DE DISCUSSION DE LA THEMATIQUE N°4 : « PERFORMANCES DE LA CONVENTION NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI »

➤ CADRE STRATEGIQUE DE LA CNPE

1. Défis à relever, enjeux majeurs et objectifs à atteindre
2. Catégories de jeunes demandeurs d'emploi concernées
3. Catégories de structures d'insertion à viser
4. Conditions juridiques d'emploi des jeunes bénéficiaires

➤ SYSTEME DE FINANCEMENT

1. Système de financement de la CNPE (niveau de contribution des acteurs)
2. Montant des allocations aux jeunes bénéficiaires
3. Modalités de mise en œuvre des procédures de prise en charge des bénéficiaires

➤ CADRE OPERATIONNEL DE LA CNPE

1. Orientation et pilotage
2. Gestion des activités
3. Gestion des bénéficiaires
4. Gestion des financements

➤ SYSTEME DE SUIVI – EVALUATION

1. Suivi de l'exécution et de la gestion de la CNPE
2. Evaluation des résultats et impacts de la CNPE

■ POINTS DE DISCUSSION DE LA THEMATIQUE N°5 : « PARTICIPATION DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC A L'INSERTION DES JEUNES »

➤ Capacités de création directe d'emploi pour les jeunes

1. Capacités de recrutement à court terme (d'ici 1 an) au niveau des administrations des ministères
2. Capacités de recrutement à court terme (d'ici 1 an) au niveau des projets et programmes de développement des ministères
3. Capacités de recrutement à moyen terme (d'ici 2 à 5 ans) au niveau des administrations des ministères
4. Capacités de recrutement à moyen terme (d'ici 2 à 5 ans) au niveau des projets et programmes de développement des ministères

➤ Capacités d'amélioration de l'employabilité des jeunes

1. Capacités immédiates d'accueil de jeunes diplômés en stage d'insertion au niveau des administrations des ministères
2. Capacités immédiates d'accueil de jeunes diplômés en stage d'insertion au niveau des projets et programmes de développement des ministères
3. Capacités immédiates d'accueil de jeunes diplômés en stage d'insertion au niveau des autres structures sous la tutelle des ministères

## ORIENTATION DES DISCUSSIONS (POUR TOUTES LES THEMATIQUES)

Pour la discussion de chacun des points cités ci-après, les participants sont invités à orienter leurs interventions suivant trois (03) axes :

1. Analyse des problématiques spécifiques en matière de création d'emploi pour les jeunes dans les secteurs public et parapublic concernés
2. Identification des pistes de solution à court/moyen termes et des actions prioritaires à mettre en œuvre au niveau des secteurs public et parapublic concernés
3. Définition d'une démarche stratégique et opérationnelle de mise en œuvre des actions prioritaires par les secteurs public et parapublic concernés

### V.- DATE ET AGENDA

Le focus group se tiendra le mercredi 04 décembre 2013 à partir de 10h00, à la salle de conférence de la Direction Générale du Plan au complexe SICAP Point E Immeuble A, selon l'agenda suivant :

HORAIRE	ACTIVITES	ANIMATEURS
10 H 00 / 10 H 30	- Introduction du Focus group	UCSPE
	- Présentation de l'Initiative de la CEA	Coordination CEA
10 H 30 / 11 H 30	- Présentation des TDR / Présentation du concept d'emploi productif, rémunérateur, durable et déclaré	Papa Ibrahima NDAO (Consultant)
10 H 30 / 11 H 30	- Echanges autour de la thématique N°1 : « Politique de promotion active de l'emploi en faveur des jeunes »	Participants
11 H 30 / 11 H 45	Pause – café	
11 H 45 / 13 H 00	- Echanges autour de la thématique N°2 : « Elaboration d'une loi d'orientation pour la promotion de l'emploi »	Participants
13 H 00 / 14 H 30	Pause – déjeuner	
14 H 30 / 16 H 45	- Echanges autour de la thématique N°3 : « Relations entre la formation et l'emploi »	Participants
	- Echanges autour de la thématique N°4 : « Performances de la Convention Nationale pour la Promotion de l'Emploi »	Participants
	- Echanges autour de la thématique N°5 : « Participation des secteurs public et parapublic a l'insertion des jeunes »	Participants
16 H 45 / 17 H 00	- Synthèse des travaux du Focus group - Planning des rendez-vous individuels complémentaires avec le Consultant	Papa Ibrahima NDAO Coordonnatrice CEA
17 H 00	Pause – café et Fin des travaux	

### VI.- COLLECTE DE DONNEES DETAILLEES

Un Questionnaire sera remis à certains des participants du focus group, sur place en *version papier* et en *version électronique* (par envoi sur leurs boites email).

Il est destiné à la collecte, sous huitaine, des données quantitatives, des informations qualitatives et des observations complémentaires détaillées relatives aux initiatives et opportunités immédiates ou à terme annoncées au cours des travaux et ayant pour objectif principal la création, en nombre significatif, d'emplois productifs, rémunérateurs, durables et déclarés en faveur des jeunes.

SYNTHESE DES TOR DE L'ETUDE « ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET ELABORATION DU PAO POUR L'EMPLOI DES JEUNES »

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	TACHES SPECIFIQUES	LIVRABLES
Formulation d'un projet de Plan d'Action Opérationnel pour l'emploi des jeunes dont la mise en œuvre doit permettre de contribuer à la relance d'une croissance économique forte, inclusive et génératrice d'emplois décents	<p><b>OS 1 :</b> Actualiser la Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi pour son adoption politique par les autorités compétentes, en tenant compte des nouvelles orientations de la politique économique, des initiatives sous régionales d'intégration et des initiatives internationales réussies.</p> <p><b>OS 2 :</b> A partir de l'état des lieux de la situation du marché de l'emploi, proposer des mesures correctives et des mesures incitatives pour agir efficacement sur l'offre et sur la demande sur le marché du travail, avec un dispositif de suivi périodique des résultats et des indicateurs de mesurer ses performances enregistrées</p>	<p><b>R1 :</b> La situation du marché du travail au Sénégal avec indication des paramètres liés à l'emploi des jeunes en rapport avec les grilles salariales, les gaps de compétences ; les créneaux porteurs, les performances et faiblesses du SIMT est décrite.</p>	<p>1.-Analyse situationnelle du contexte économique et social</p>	<p>■ NOTE D'ORIENTATION</p> <p>■ RAPPORT PROVISOIRE</p>
		<p><b>R2 :</b> Le nouveau cadre institutionnel et de coordination pour l'emploi des jeunes avec le cadre de partenariat local et de coopération pour la création massive d'emplois durables est proposé</p> <p><b>R3 :</b> Le cadre de contractualisation avec de grandes firmes nationales et étrangères qui se porteraient volontaires pour jouer un rôle de « champion », à travers un partenariat gagnant-gagnant et / ou un Partenariat- Public-Privé basé sur un modèle de contrat de performance à évaluer est proposé</p> <p><b>R4 :</b> L'avant projet de Loi d'orientation sur l'Emploi, avec la liste indicative des textes à faire adopter pour son application est élaboré</p> <p><b>R5 :</b> Le projet de Plan d'Action Opérationnel avec les objectifs pluriannuels, les résultats attendus, les moyens, critères, responsabilités et échéanciers de mise en œuvre en cohérence avec la politique macro économique et fiscale du gouvernement est proposé</p>	<p>2.- Définition de politiques, de cadres réglementaires et d'actions prioritaires</p>	
	<p><b>OS 3 :</b> développer un Plan d'Action Opérationnel (PAO) pour l'emploi des jeunes, qui intègre les résultats et recommandations des autres études prioritaires à mener dans le cadre de l'initiative en cours et qui définit, sur une base pluriannuelle, les activités, les coûts et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre des résultats mesurables</p>	<p><b>R6 :</b> Les propositions de mécanismes de financement et des sources possibles de financement, avec un accent particulier sur la stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PAO sont faites</p>	<p>3.-Formulation du Plan d'Action Opérationnel (PAO)</p>	<p>■ RAPPORT DEFINITIF</p>

## ANNEXE N°2

### LISTE DES STRUCTURES INVITEES A PARTICIPER AU FOCUS GROUP

STRUCTURES	
1.	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance
2.	Ministère de la Culture et du Patrimoine
3.	Ministère de la Communication et de l'Economie numérique
4.	Ministère de la Promotion de la Bonne gouvernance
5.	Ministère des Sports et de la Vie associative
6.	Ministère des Forces armées
7.	Ministère de la Santé et de l'Action sociale
8.	Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur
9.	Ministère de la Justice
10.	Ministère de l'Intérieur
11.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12.	Ministère de l'Education nationale
13.	Ministère de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles
14.	Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
15.	Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation
16.	Ministère délégué auprès du MEF, chargé du Budget
17.	Agence Nationale pour les Jeunes de la Banlieue (AJEB)
18.	Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ)
19.	Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ)
20.	Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin (FNPEF)
21.	Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA)
22.	Office National de Formation Professionnelle (ONFP)
23.	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et des Valeurs civiques (Direction de l'Emploi)
24.	Ministère de l'Economie et des Finances (UCSPE)
25.	Secrétariat Permanent de la Stratégie de Croissance Accélérée (SP/SCA)